



Séparation avec mon mari, quels sont mes droits?

Par **sophie1976**, le **03/03/2008** à **10:36**

j'ai demandé la séparation à mon mari, quels sont mes droits?rnj'ai 2 enfants de cette union, je suis en congé parental, nous avons une maison(propriétaire), il me demande de prendre un appartement avec mes enfants, et donc de quitter la maison, étant donné que c'est moi qui demande la séparation. Je serais donc dans mes torts, que faire?. La situation est de plus en plus insupportable, j'ai peur de tout perdre et surtout le droit sur mes enfants, étant donné que je n'ai pas les ressources nécessaires. rnCela fait plus de 5 ans que je suis dans cette impasse. Je suis sujet à des agressions sexuelles de sa part. Il me force sans arrêt, je suis usée, salie.Cela va même parfois jusqu'au viol. En ce moment, je refuse tout contact, et je suis donc sujette à du harcèlement moral et physique(attouchement). Je ne l'aime plus, je suis dans le dégoût total de cet homme.rnEtant donné que j'ai choisi le congé parental pour m'occuper des enfants, pour ne pas avoir de contraintes de garde, et pour pouvoir leur donner une éducation convenable, j'ai décidé d'arrêter de travailler momentanément, le temps de ce congés. Je compte reprendre une activité professionnelle très bientôt, d'ailleurs je cherche depuis un petit moment déjà. Mon mari sait que je suis dans une situation qui ne me permet pas de partir, vu mes revenus que je perçois seulement de la CAF, mais il faut que ça cesse! rnJe pense que vous avez assez d'explications sur ma situation maintenant. Merci par avance

Par **citoyenalpha**, le **03/03/2008** à **10:55**

Bonourrnrvotre cas nécessite l'aide d'un avocat. Que ce soit si vous souhaitez porter plainte pour les violences ou pour la demande en divorce, l'assistance d'un avocat est nécessaire. Selon vos ressources propres vous pourrez peut être bénéficier de l'aide

juridictionnelle.rnrnEn conséquence je vous invite à prendre contact avec le CDAD de votre département. Il vous aideront dans les démarches que vous devez effectuer.rnVous trouverez ci-dessous le lien vers l'annuaire des CDAD (faites un copier/coller)
:rnrn<http://www.annuaires.justice.gouv.fr/index.php?rubrique=10111>rnrnRestant à votre disposition.